

## Des marchés agricoles impactés par la situation sanitaire

La recherche d'autonomie alimentaire en élevage, la diversification des assolements et le changement climatique contribuent à l'évolution de la sole régionale. La région, de tradition céréalière, connaît une diminution de sa production de blé tendre d'hiver. La culture du colza pâtit des épisodes de stress hydrique. Les campagnes culturales en betteraves industrielles et en pommes de terre sont complexifiées par des interdictions de produits phytosanitaires. Le contexte sanitaire exceptionnel de l'année profite aux endives dont, la consommation est dopée lors des confinements.

Avec le climat sec et le manque de fourrage qui en résulte, des éleveurs décapitalisent leur troupeau. La collecte et le prix du lait sont en recul mais le cours de la vache laitière est bien orienté. La concurrence sur le marché communautaire s'est accrue en porc charcutier et tire les prix vers le bas.

### Plus de lin à fibres et de fourrages annuels

La sole ensemencée en plantes à fibres, notamment en lin, continue sa progression en 2020. Après la Normandie, les Hauts-de-France sont la deuxième région productrice de lin à fibres. Cette production est jusqu'alors principalement dédiée au marché chinois mais d'autres débouchés français se développent. En 2020, près de 50 000 ha sont consacrés aux plantes à fibres dans la région contre 18 626 ha en 2010.

Les fourrages annuels augmentent d'environ 7 000 ha. Les mélanges constitués de légumineuses fourragères prépondérantes sont plus largement utilisés. De plus, une partie des surfaces normalement dédiées à la production de maïs grain est réorientée en maïs ensilage pour pallier le manque de fourrage dû à la sécheresse.

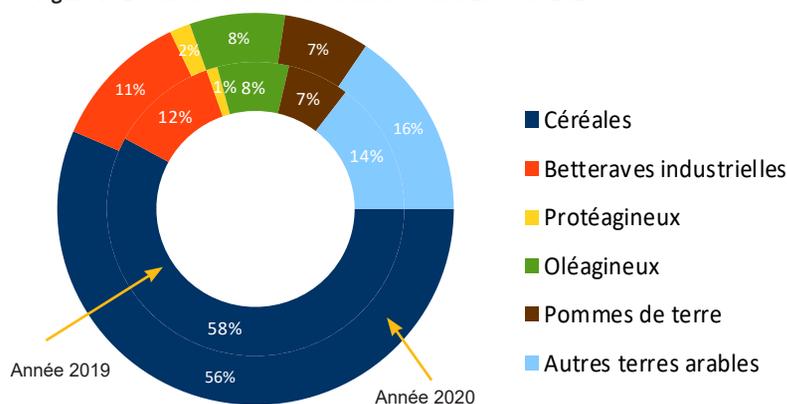
La surface consacrée aux protéagineux augmente de 9 000 ha. Cette augmentation de surface atteint plus de 50 % dans l'Aisne, dont 97 % pour les féveroles et 39 % pour les pois protéagineux. Elle est très importante dans tous les départements même

si les départements du sud de la région cultivent habituellement plus de protéagineux que le Nord et le Pas-de-Calais.

Les superficies consacrées aux céréales, bien que toujours prépondérantes dans la région, baissent de plus de 28 000 ha. Cette diminution concerne principalement les cultures d'hiver : - 7 % en blé tendre d'hiver et - 5 % en orge d'hiver. L'augmentation des surfaces en cultures de printemps et notamment en maïs grain (+ 20 000 hectares) ne permet pas de compenser la baisse de la sole qui, pour le blé tendre d'hiver,

s'élève à plus de 59 000 hectares. Les précipitations exceptionnelles de l'automne 2019 peuvent, en partie, expliquer la diminution de la sole en céréales d'hiver car les semis se sont avérés impossibles dans les sols les plus sensibles à l'hydromorphie. La surface en betteraves industrielles poursuit sa baisse. Elle atteint désormais 209 000 ha dans la région. Cette diminution de surface concerne essentiellement les départements de l'Oise et de la Somme qui perdent chacun environ 2 000 ha de superficie implantée en betteraves industrielles (figures 1 et 2).

**Figure 1 - Evolution des terres arables entre 2019 et 2020**



Source : Agreste - SAA et estimations DRAAF 2020

## Céréales à paille : la qualité de la récolte est préservée

### Des cours favorables en blé :

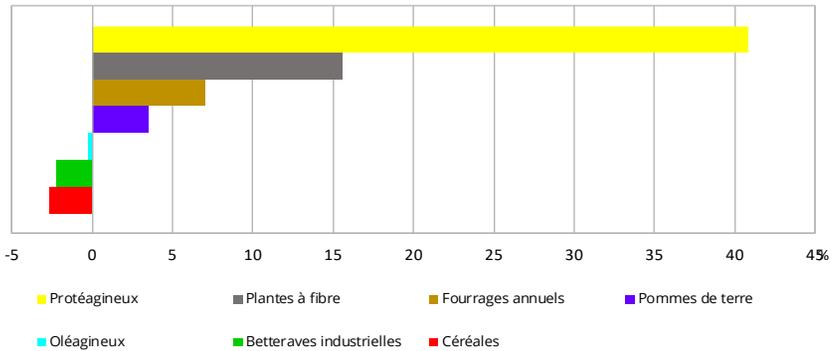
La campagne culturale est atypique pour les céréales à paille. Elle est ponctuée d'épisodes de pluies abondantes et de sécheresse. A l'automne, les semis sont réalisés dans des conditions rendues difficiles par les précipitations. Les dates de semis sont plus étalées dans le temps. Au printemps, la sécheresse s'est installée. Le fractionnement des apports d'azote est complexe puisque les pluies nécessaires à sa valorisation par les plantes manquent. Ainsi, la nature du sol, les dates de semis, le raisonnement de la fertilisation notamment, entraînent des rendements hétérogènes allant du simple au triple, dans un contexte de pression sanitaire pourtant faible.

La diminution de la surface régionale en blé tendre d'hiver cumulée à la baisse du rendement moyen, entraîne une production en recul de près de 11 millions de quintaux comparée à celle de 2019 (figure 3).

La qualité reste correcte. Le taux de protéines situé à 11,2 %, est inférieur au taux atteint au niveau national (11,6 %). Le taux d'humidité s'élevant entre 13 et 14 %, est quant à lui un peu élevé. Il n'en demeure pas moins que le poids spécifique affiche un bon niveau de 79,7 kg/hl contre 79,2 kg/hl pour la France.

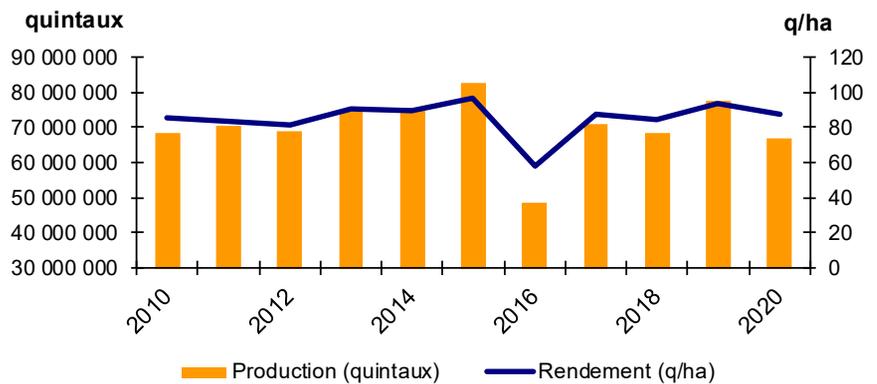
Les cours se maintiennent en début d'année à la faveur d'une parité euro/dollar au plus bas depuis 2 ans et d'une activité export soutenue. Le blé français est très compétitif et fait l'objet de nombreux chargements à destination notamment de la Chine, de l'Égypte et de l'Algérie. En mars, l'expansion de la Covid 19 et les mesures de confinement font chuter la demande. Les cours du blé se replient jusqu'à la dernière décade du mois durant laquelle ils font une remontée spectaculaire. En effet, sur le marché international, la demande est forte en dépit des difficultés logistiques. En juin, les cours se replient légèrement. Les inquiétudes, face à la dégradation des potentiels de rendement en mer Noire et dans l'Union Européenne, soutiennent les cours mais la progression de l'euro face au dollar pénalise les origines européennes à l'export. Toutefois, l'achat de 470 000

Figure 2 - Evolution des principales cultures de la région entre 2019 et 2020



Source : Agreste - SAA et estimations DRAAF 2020

Figure 3 - Evolution de la production de blé tendre d'hiver



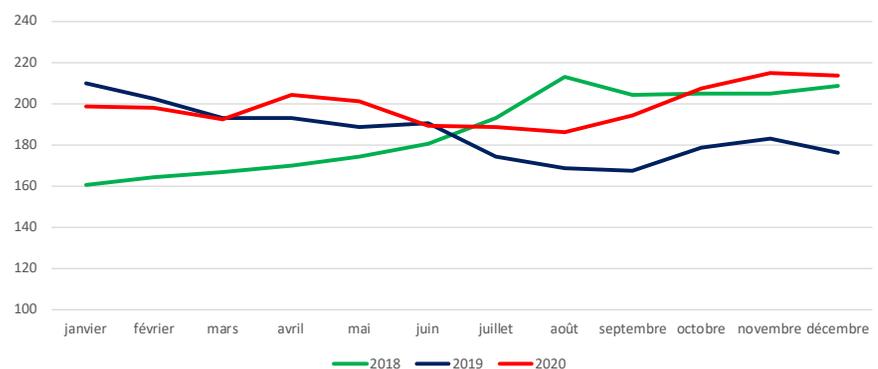
Source : FranceAgriMer

tonnes de blé par l'Égypte fin juillet confirme la reprise de la demande internationale. En septembre, le cours porté par la demande soutenue, gagne 7 €. Les inquiétudes climatiques (sud de la Russie, Etats-Unis et Amérique du sud) et la dynamique des échanges commerciaux agitent les cours durant l'automne. La Chine devient le premier pays importateur de blé. De plus, la consommation de blé pour l'alimentation du bétail s'accroît à l'échelle européenne en raison d'une

plus faible disponibilité du maïs. Les prix du blé terminent l'année, supérieurs d'environ 20 % par rapport à l'année précédente (figure 4).

La production de blé tendre en France est estimée à 29,1 M de tonnes alors que la moyenne quinquennale atteint 35,7 M de tonnes. Ce niveau inhabituellement faible laisse entrevoir la nécessité de priorisations entre les segments du marché, après une campagne précédente remarquable en termes de progression à l'export.

Figure 4 - Cotations mensuelles moyennes du blé tendre rendu Rouen (en € la tonne)



Source : FranceAgriMer

### Le marché de l'orge française soutenu par la Chine

La récolte d'escourgeon est moindre en quantité comparée à l'année précédente avec un recul de 6 quintaux par hectare. Elle reste toutefois à un niveau satisfaisant.

L'orge profite d'une demande soutenue de la Chine. En effet, la France est le seul pays disposant de toutes les autorisations pour exporter vers la Chine et d'une ressource suffisante. Les cours de l'orge française sont plus élevés que ceux des pays concurrents. L'origine France n'est donc pas compétitive pour les autres pays. La Chine est quasiment devenue le pays importateur exclusif d'orges françaises depuis le début de la campagne 2020-2021. En conséquence, depuis la mi-mai, les cours de l'orge sont supérieurs à ceux de la même période en 2019 sans toutefois atteindre le niveau connu en 2018 (figures 5 et 6).

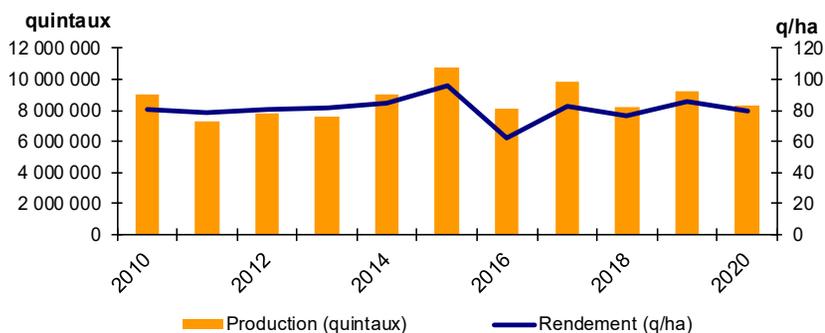
### Le potentiel de rendement du colza altéré par des conditions climatiques atypiques

La surface ensemencée en colza dans la région reste stable comparée à l'année 2019, avec 138 milliers d'hectare. L'Aisne est le département le plus producteur avec environ 45 000 ha en colza suivi de l'Oise et la Somme avec respectivement 37 000 et 30 000 ha.

Les semis se sont réalisés dans des conditions sèches. Le manque d'eau impacte la levée et la germination des graines s'étale dans le temps. A l'automne, le développement des colzas est très hétérogène. L'hiver doux permet une reprise précoce de la végétation. Les gelées de début du printemps affectent le potentiel de rendement. Le manque d'eau perdure et nuit au remplissage des grains. Les récoltes sont précoces.

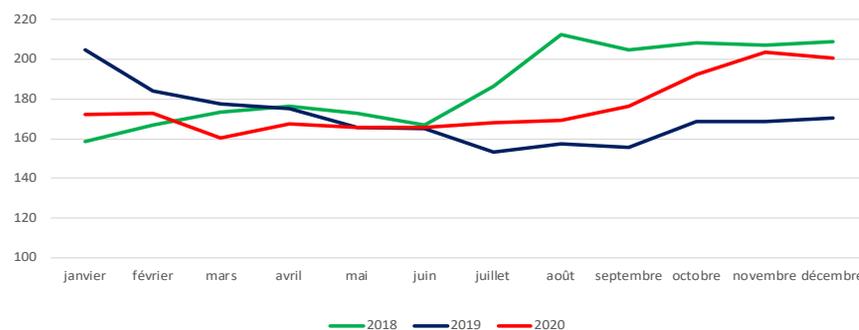
Les conditions climatiques atypiques de cette campagne conduisent à des rendements hétérogènes. La moyenne régionale est estimée à 34 q/ha. La production régionale en colza d'hiver est la plus faible depuis 2008. En effet, en 2016, année lors de laquelle le volume de colza récolté est le plus bas de la dernière décennie, le rendement régional est inférieur de 2 quintaux à celui de 2020 mais 161 milliers

Figure 5- Evolution de la production d'orge d'hiver



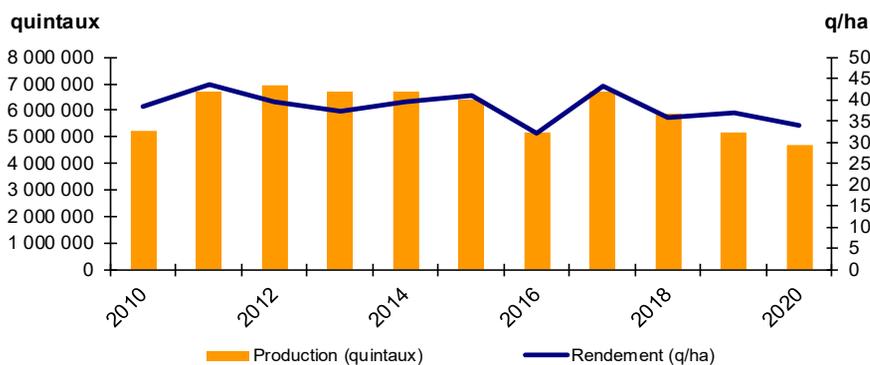
Source : FranceAgriMer

Figure 6 - Cotations moyennes mensuelles de l'orge fourragère rendu rouen (en € la tonne)



Source : FranceAgriMer

Figure 7- Evolution de la production de colza d'hiver



Source : Agreste - SAA et estimations DRAAF

d'hectares sont consacrés à cette culture (figure 7).

### Des pertes historiques en betteraves industrielles

Le début de printemps sec est idéal pour les semis, mais favorise également la prolifération des pucerons. Dès la mi-avril, ces parasites et, notamment les pucerons verts du pêcher, envahissent les parcelles. Malgré les bonnes conditions de culture, les premières taches de jaunisse apparaissent en mai.

L'interdiction de l'utilisation des néonicotinoïdes, cumulée à l'interdiction de certains herbicides

comme le glyphosate, a créé des conditions très propices au développement de la jaunisse. Cette maladie virale est transmise par les pucerons. Ceux-ci ne sont pas uniquement hébergés par les betteraves mais aussi par des adventices très répandues comme le Sénéçon vulgaire, la Capselle bourse à pasteur ou la Véronique commune. Une seule piqûre de puceron peut suffire à transmettre la jaunisse et la mise en oeuvre des traitements autorisés n'a pas permis cette année d'éradiquer ces hôtes indésirables.

Selon l'Institut Technique de la Betterave, le rendement dans les zones touchées diminue en moyenne de 28 %. Au 10 juillet, un quart des

surfaces betteravières françaises sont impactées. Dans les Hauts-de-France, l'Oise est le département qui présente le plus de surfaces atteintes : entre 10 % et 30 %.

Avec le déficit hydrique de l'été, l'impact est si important sur certaines parcelles que le rendement chute en dessous des 30 tonnes à l'hectare (les rendements moyens se situant entre 83 et 85 tonnes par hectare). Au-delà des conséquences financières importantes pour les exploitants, c'est l'ensemble de la filière industrielle qui est impactée. Les sucreries termineront cette campagne atypique plus tôt puisqu'elles disposent de moins de matière première à transformer. Les contrats de nombreux saisonniers sont aussi écourtés en 2020.

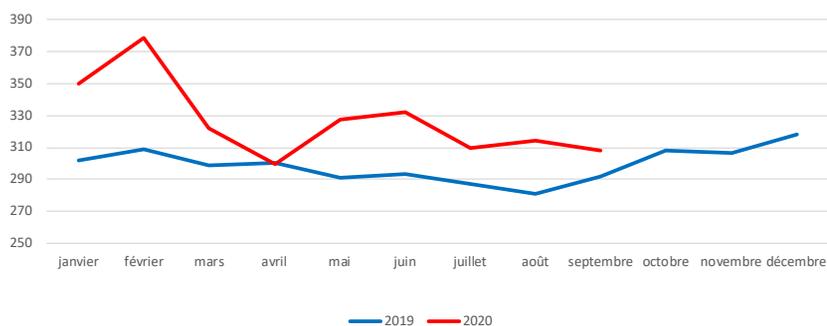
La richesse saccharimétrique est aussi en retrait et s'établit à 17° (environ à 5 % en-dessous des valeurs moyennes des taux).

Dans le souci de pérenniser la filière sucrière française, vingt millions d'euros dont sept sur fonds publics, sont alloués à la recherche publique et privée. Le programme d'innovation technologique Aker qui a comme objectif de créer des variétés plus productives et plus résistantes et qui s'est achevé cette année, va servir de tremplin à la recherche contre la jaunisse. Il s'est distingué par son procédé de sélection original en s'intéressant d'abord au génotype avant d'étudier le phénotype. Il a abouti à la création d'hybrides par croisement avec des variétés exotiques dont les résultats sont prometteurs. Cette méthode permet de gagner des années précieuses dans la sélection variétale.

Au niveau mondial, la production de sucre est prévue à la hausse en raison de la progression des productions brésiliennes et indiennes. De plus, l'épidémie de Covid entraîne une baisse de la consommation de sucre, notamment causée par la faible activité du domaine de la restauration hors domicile. La demande en baisse et la diminution du volume exporté pèsent sur les cours. Lors du premier confinement, les cours du sucre chutent de 379 € la tonne en février à 322 € en mars.

A l'automne, les cours du sucre progressent en raison des faibles rendements attendus dans l'Union Européenne, de la sécheresse au Brésil, de la remontée des prix de l'énergie et

Figure 8 - Evolution du cours moyen du sucre - marché à terme de Londres (en €/t)



Source : FranceAgriMer

des plans de relance économique (fig.8). En France, un nouveau débouché apparaît cette année pour la transformation de la betterave industrielle. Alors que la consommation de sucre diminue et que la consommation de bioéthanol subit le double effet des restrictions de circulation et de la concurrence du pétrole, un nouvel emploi se développe pour l'éthanol, en tant que composant des produits désinfectants.

Enfin, avec des récoltes 2020 déficitaires au niveau mondial (Thaïlande, Europe, Russie et Ukraine) et une récolte attendue en baisse au Brésil en 2021, les marchés mondiaux du sucre devraient s'équilibrer. Les incertitudes actuelles sur la situation sanitaire et ses conséquences en termes de consommation et de prix de l'énergie, ne permettent pas une vision éclairée sur l'orientation future des

### Des débouchés limités par la crise sanitaire pour les pommes de terre

Les plantations de pommes de terre sont réalisées dans de bonnes conditions. Les coups de chaud dès la fin du printemps entraînent la précocité des premières récoltes. La sécheresse estivale nuit au grossissement des tubercules et à la concentration de l'amidon. Les usines de transformation tournent au ralenti, les producteurs misent sur la qualité et non la quantité récoltée.

Fin octobre, les arrachages de pommes de terre sont dynamiques mais les rendements hétérogènes.

En début d'année, les variétés non lavées/non lavables sont délaissées à l'exception des variétés fritables. Les

stocks sont importants sur ce secteur et les prix baissent. En mars et avril, avec l'arrêt de la restauration collective et de la villégiature, dans un contexte de confinement, les transactions sur le marché du libre sont quasi-inexistantes. Au regard des stocks disponibles, les cours restent en repli. Dans l'industrie, seules les lignes produisant des flocons ou des frites surgelées à destination des GMS poursuivent une activité normale. D'autres voies de valorisation sont trouvées pour les stocks de pommes de terre délaissés : méthanisation, alimentation animale, féculerie, solutions alternatives... A contrario, les ménages réalisent des achats de précaution. Les ventes de pommes de terre au détail s'intensifient. En mai, le marché intérieur affiche des irrégularités dans l'expression de la demande. L'activité export s'essouffle. Les grossistes commencent à se tourner vers le marché espagnol pour s'approvisionner en primeur. En juin, la fin du confinement réactive les ventes de produits finis. Les usines de transformation reviennent sur le marché libre pour compléter les enlèvements sur contrats.

Un réel équilibre entre l'offre et la demande s'opère dès l'été sur le marché du frais. La qualité et les quantités récoltées sont suffisantes pour satisfaire la demande nationale comme internationale. La crainte est que les pommes de terre normalement destinées à l'industrie et qui ne trouvent pas de débouchés, viennent encombrer le marché du frais.

L'automne frais et le deuxième confinement dopent la consommation de pommes de terre. Le bilan est moins positif pour les exports sur les produits basiques. L'Allemagne reste le principal concurrent sur ce segment, suivi par

les pays d'Europe de l'Est. De grands écarts de valorisation des pommes de terre apparaissent entre les différents marchés et les destinations. En effet, l'export reste dynamique sur les produits de belle qualité.

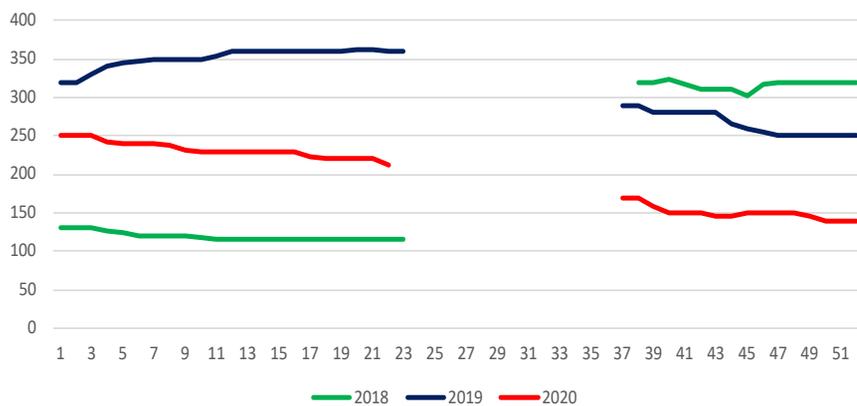
Mi-novembre, les arrachages touchent à leur fin. Les achats hors contrat des industriels se font rares. Le dispositif d'aides aux producteurs de pommes de terre dans le cadre des dégagements de la récolte 2019 vers la méthanisation et l'alimentation animale est attendu dans ce contexte atypique. Les producteurs s'inquiètent pour le stockage des pommes de terre : la liste des produits de conservation homologués est réduite (interdiction de l'antigerminatif CIPC) et les conditions d'arrachage laissent craindre des phénomènes de pourriture.

Sur l'année, la hausse de la consommation des ménages à domicile bien qu'élevée en frites surgelées, chips et produits déshydratés, ne permet pas de compenser la baisse due à la fermeture de la restauration commerciale et à la diminution de la restauration collective. Si on compare les cours de deux variétés, une de consommation et une fritable de type industrie, on note que les cours 2020 sont toujours en deçà des cours de l'année précédente :

- En pommes de terre de consommation, la baisse des prix s'affiche entre - 30 et - 40 %,
- En pommes de terre industrie, les cours chutent de 50 à 80 % (figures 9 et 10).

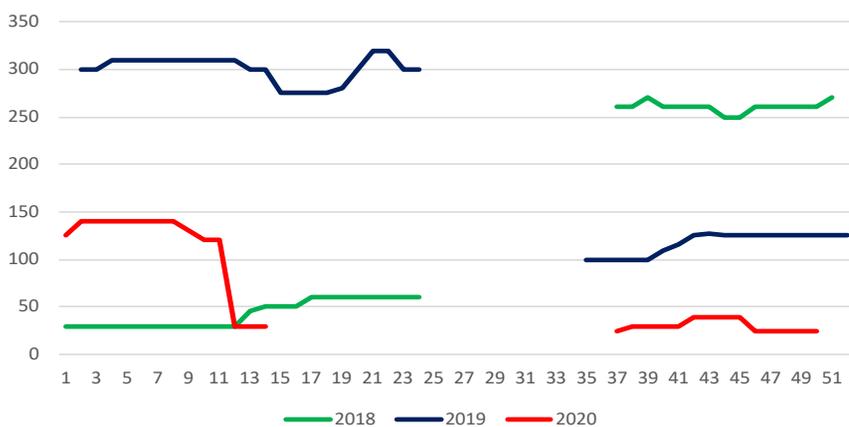
La France exporte 1 988 milliers de tonnes de pommes de terre de conservation, 88 000 tonnes de pommes de terre primeurs et 104 000 tonnes de pommes de terre féculé de

**Figure 9 -** Cotation pomme de terre chair normale div. var. de consommation France non lavée cat. II 50-75 mm filet 25 kg (prix : euro HT la tonne) cours expédition



Source : RNM - FranceAgriMer

**figure 10 -** Pomme de terre industrie cours expédition Fontane France + 35 mm vrac Fritable (prix : euro HT la tonne) - marché France

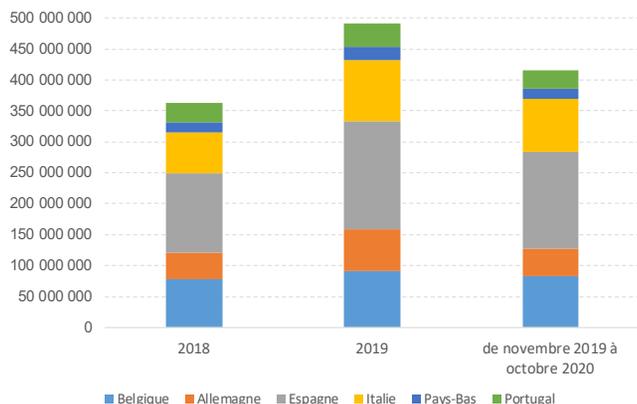


Source : RNM - FranceAgriMer

novembre 2019 à octobre 2020. Comme le laissent présager les cours de la pomme de terre, les exportations en pommes de terre de consommation, bien que parfois plus élevées en volume que l'année précédente, sont moindres en valeur. De novembre 2019 à octobre 2020, près de 18 000 tonnes de pommes de terre de consommation supplémentaires sont exportées vers

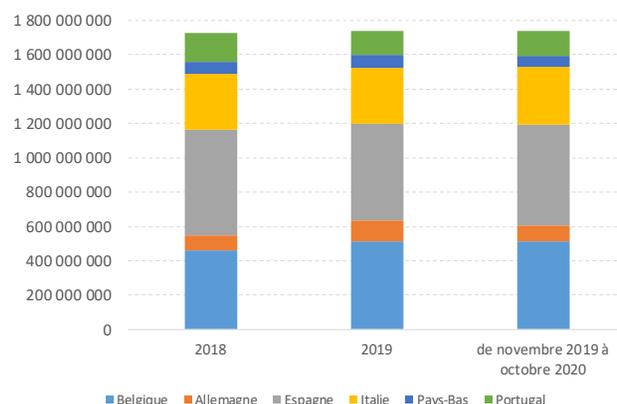
l'Espagne et 17 000 tonnes vers l'Italie pour des valeurs respectives en baisse de 19 et 12 millions d'euros comparées aux valeurs exportées en 2019. Le constat est le même en pommes de terre destinées à la féculé. Les exportations vers la Belgique, le Portugal, l'Italie et l'Espagne sont dynamiques mais moindres en valeur. (figures 11, 12, 13 et 14).

**Figure 11 -** Valeur cumulée des exportations de pommes de terre à l'état frais ou réfrigéré, hors pommes de terre féculé, vers les principaux pays importateurs (en euros)



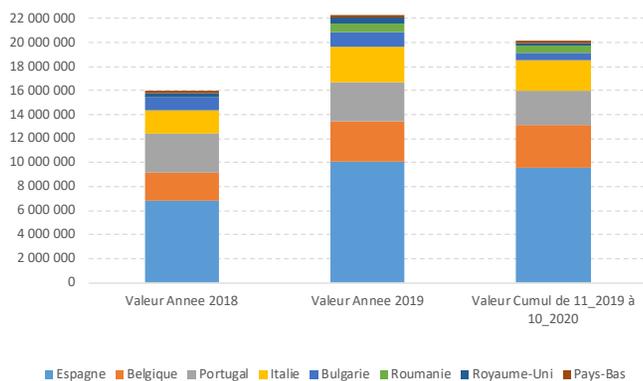
Source : lekiosque.finances.gouv.fr

**Figure 12 -** Masse cumulée des exportations de pommes de terre à l'état frais ou réfrigéré, hors pommes de terre féculé, vers les principaux pays importateurs (en kg)



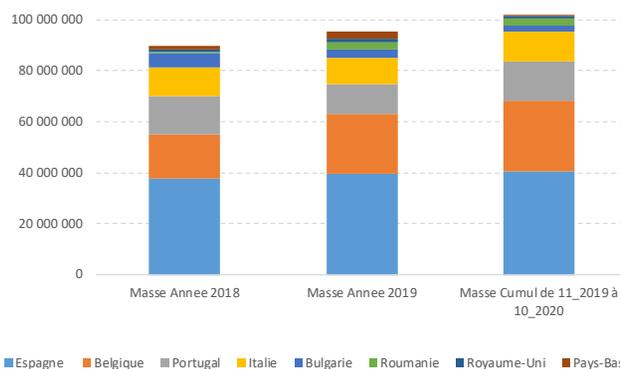
Source : lekiosque.finances.gouv.fr

**Figure 13 - Valeur cumulée des exportations de pommes de terre à l'état frais ou réfrigéré destinées à la féculé, vers les principaux importateurs (en euros)**



Source : lekiosque.finances.gouv.fr

**Figure 14 - Masse cumulée des exportations de pommes de terre à l'état frais ou réfrigéré destinées à la féculé, vers les principaux pays importateurs (en kg)**



Source : lekiosque.finances.gouv.fr

## Des cours bien orientés pour les endives

Les semis d'endives débutent en avril et les levées sont impactées par le manque d'eau. L'état de culture des racines est très hétérogène selon la période de semis et les précipitations reçues. La sécheresse estivale impacte la productivité des racines. Elles sont de petit calibre. En septembre, les travaux d'arrachage sont retardés par les conditions trop sèches. Le retour de la pluie fin septembre permet un grossissement des racines et améliore la productivité des futures récoltes.

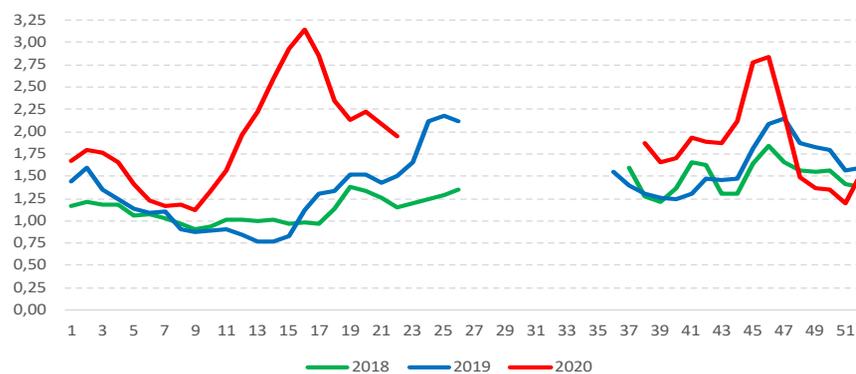
En ce qui concerne les marchés, en début d'année, la production de chicons est inférieure à la demande. Le rendement est inférieur de 10 à 15 % à celui habituellement obtenu en bac avec une qualité difficile à maintenir. Le cours expédition de l'endive Hauts-de-France de catégorie 1 en colis de 5 kg ouvre l'année à 1,66 € HT le kg ce qui est de bon augure. Jusqu'au 28 janvier, le prix ne descend pas sous la barre des 1,50 € le kilo. Il subit ensuite la baisse saisonnière, mais contrairement aux autres années, elle est de courte durée. Le cours connaît une forte hausse en mars. Il dépasse 2 € HT le kg le 18 mars et s'envole jusqu'à 3,22 € HT le kg le 16 avril. La situation épidémique favorise l'achat des produits frais emballés comme l'endive. Cependant l'offre est incapable de répondre à la demande. Fin avril, les consommateurs se tournent naturellement vers des produits de saison et délaissent l'endive devenue trop onéreuse. Les cours partent à la baisse. De juin à septembre, la production reste suffisante malgré des racines au potentiel limité.

Depuis le mois d'octobre, les racines mises en forçage proviennent

des derniers arrachages. Elles se révèlent peu productives. En parallèle, la demande s'accroît. Le deuxième confinement amène les consommateurs à revenir aux légumes emballés comme les endives. Les prix restent élevés et supérieurs à la moyenne quinquennale. Début octobre, le prix de l'endive de catégorie 1 en colis de 5 kg flirte avec les 2 € HT le kilo. Il dépasse ce seuil le 29 octobre pour s'élever à 2,84 € le 10 novembre. Mais à partir de la mi-novembre, le cours chute à une vitesse plus importante que les années précédentes (figure 15).

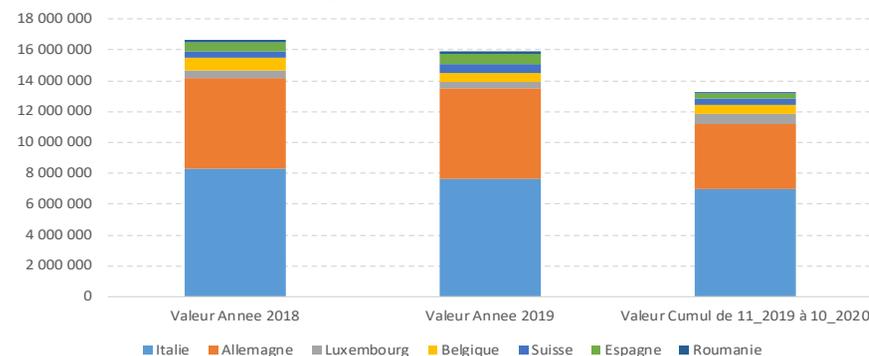
Plus de 7 500 tonnes de chicons sont exportées hors de nos frontières de novembre 2019 à octobre 2020. Cette quantité diminue en comparaison des 10 850 tonnes exportées en 2019. En effet, les exportations vers l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne sont en baisse à la fois en valeur et en quantité. La valeur des endives exportées vers l'Allemagne chute de 5,8 millions d'euros sur l'année 2019, à 4,2 millions d'euros, sur la période de novembre 2019 à octobre 2020. Pour l'Italie et l'Espagne, la différence de valeur exportée atteint respectivement 641 et 388 milliers d'euros (figure 16).

**Figure 15 - Cours expédition de l'endive Hauts-de-France - Catégorie 1 en colis de 5 kg (en € HT le kg)**



Source : FranceAgriMer

**Figure 16 - Valeur cumulée des endives Witloofs 'Cichorium intybus var. foliosum' exportées vers les principaux pays importateurs (en euros)**

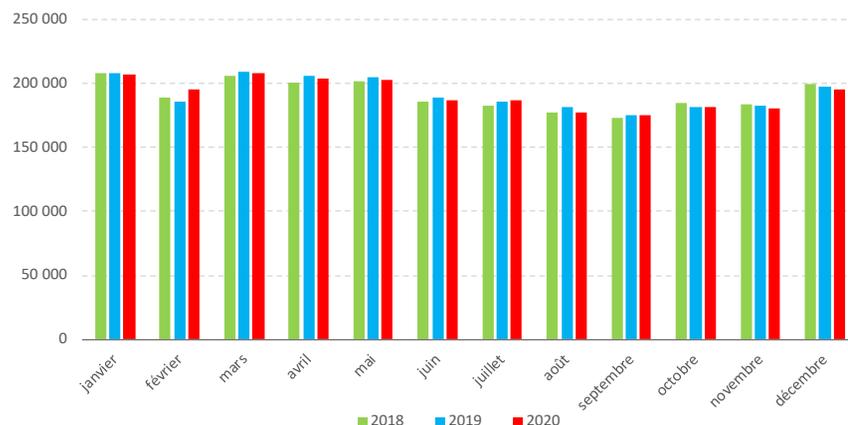


Source : lekiosque.finances.gouv.fr

## Manque de visibilité sur le marché du lait

Le début d'année semble prometteur avec une hausse de près de 5 % de la collecte de lait en février comparée à celle de l'année précédente. Le reste de l'année ne s'inscrit malheureusement pas dans cette tendance. La collecte de lait baisse de 3 % en juillet et en août comparée à celle du même mois de l'année précédente. La baisse saisonnière est plus accentuée cette année. Elle est corrélée à une augmentation du nombre de vaches et de génisses abattues. De plus, les vaches souffrent de la sécheresse estivale et la valeur nutritive des fourrages est altérée (figures 17 et 19). En début d'année, le prix moyen du lait payé au producteur s'affiche à 353 € pour 1 000 litres soit 2 % de plus qu'en janvier 2019. L'embellie sur le cours du lait perdure jusqu'au printemps. Le prix moyen du lait chute à 344 € les 1 000 litres en avril et continue cette baisse jusqu'à 332 € les 1 000 litres en juin. Il remonte légèrement durant la période estivale pour flirter avec le niveau connu en 2018 (figure 18).

Figure 17 - Evolution de la collecte de lait livré aux industriels (en milliers de litres)



Source : FranceAgriMer - EML

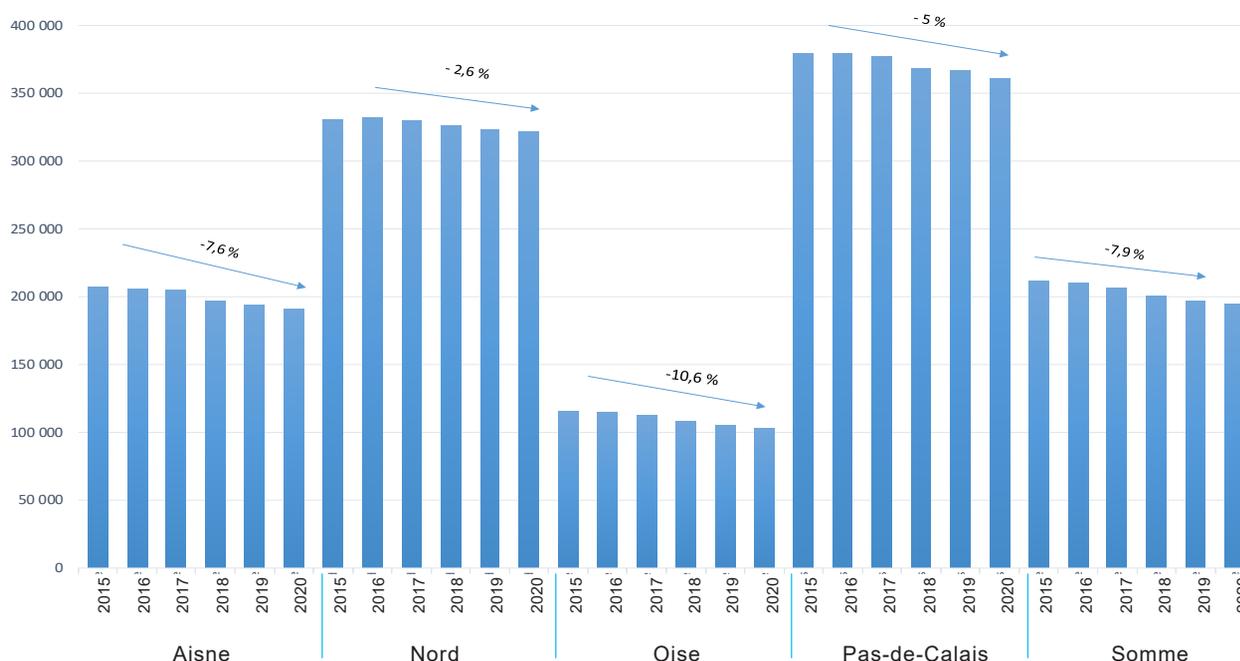
Figure 18 - Evolution du prix moyen payé au producteur (en € pour 1 000 litres)



Source : FranceAgriMer - EML

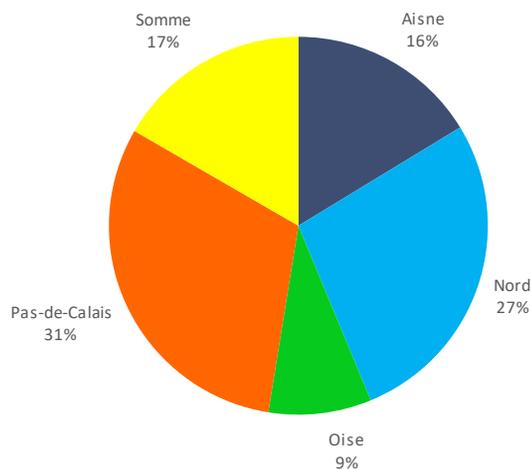
## L'activité d'abattage de gros bovins reste soutenue dans la région

Figure 19 - Nombre de bovins au 1er janvier



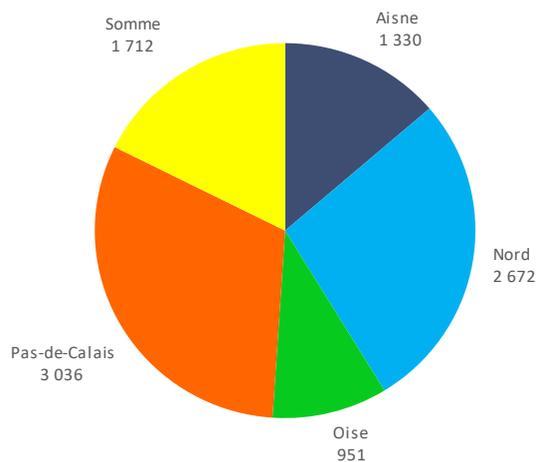
Source : BDNI

Figure 20 - Nombre de bovins au 1er janvier 2020



Source : BDNI

Figure 21 - Nombre d'élevages bovins au 1er janvier 2020



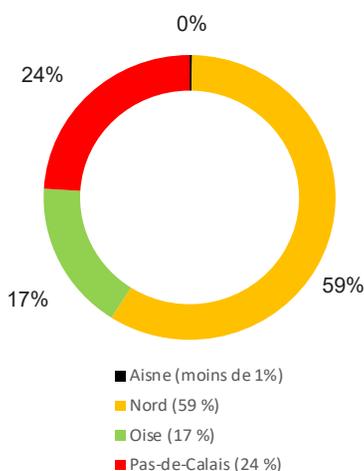
Source : BDNI

Au 1er janvier 2020, la région totalise 1,17 million de bovins et 9 701 élevages bovins. Le Pas-de-Calais et le Nord sont les deux départements qui détiennent le plus de bovins. Cette spécificité s'explique par l'importance des surfaces toujours en herbe sur ces 2 territoires. En 2015, la région compte 11 420 élevages bovins. Leur nombre chute de 15 % en 5 ans. Le nombre de bovins baisse quant à lui de 6 %. Simultanément, la taille moyenne des cheptels s'accroît. Elle passe de 108,8 bovins par exploitation en 2015 à 120,7 au 1er janvier 2020. Ce sont les départements de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne qui connaissent la plus forte baisse de leur cheptel bovin (fig. 20 et 21). L'élevage bovin régional est principalement orienté vers le lait. Seul le département de l'Aisne présente plus de bovins viande que de bovins lait. La taille des élevages y est plus grande avec 144 bovins par élevage contre 120 dans le Nord, 119 dans le Pas-de-Calais, 114 dans la Somme et 108 dans l'Oise. Les gros bovins sont majoritairement abattus dans le Nord qui totalise 4 abattoirs traitant cette catégorie d'animaux. Parmi eux, un abattoir totalise 61 % du nombre de têtes abattues sur les dix premiers mois de l'année dans le département et un autre 34 %.

Le Pas-de-Calais compte trois abattoirs de gros bovins dont un majoritaire qui traite 84 % du nombre de têtes de gros bovins abattus sur les dix premiers mois de l'année.

Les départements de l'Oise et de l'Aisne ne compte chacun qu'un abattoir ayant une activité gros bovins, le département de la Somme plus aucun. Depuis le début de l'année,

Figure 22 - Activité d'abattage des gros bovins par département dans les Hauts-de-France de janvier à octobre 2020 (en % du nombre de gros bovins abattus)



Source : Agreste - Diffaga (au 24 novembre 2020)

l'abattoir de l'Aisne abat beaucoup plus de vaches allaitantes que de vaches laitières (40% du nombre de gros bovins abattus contre 2 %). Dans l'Oise, la situation est inversée avec 27 % du nombre de gros bovins abattus qui sont des vaches laitières contre 16 % des vaches allaitantes. Dans le Pas-de-Calais, 45 % des gros bovins abattus en 10 mois sont des vaches allaitantes et 32 % des vaches laitières. Or, sur ce département, on totalise plus de vaches laitières que d'allaitantes. Les gros bovins ne sont pas toujours abattus dans les abattoirs les plus proches. Les vaches laitières sont transportées en grande quantité vers la Bretagne, en raison de leur transformation majoritaire sous forme de viande hachée et de l'importance de cette production dans cette région.

En début d'année, l'abattage de vaches est moins soutenu qu'en 2019. Les cours évoluent favorablement sans toutefois retrouver le niveau atteint l'an passé. L'abattage est par contre plus dynamique en jeunes bovins et en génisses.

En mars, les mesures de confinement bousculent les marchés. Les viandes consommées en restauration à domicile sont différentes de celles en restauration collective ou commerciale. Les cotations se dégradent pour les jeunes bovins en mars. Entre janvier et la mi-mars, la perte atteint 10 centimes d'euro par kilogramme net. En vaches de réforme laitière, les prix connaissent un rebond saisonnier qui reste inférieur à celui de l'an passé. En vache allaitante, les cours peinent à se maintenir. L'activité d'abattage reste très dynamique dans la région avec une hausse de 4,7 % du nombre de têtes abattues par rapport au mois de mars 2019.

Dans les prairies, la pousse du printemps est pénalisée par le climat frais et venteux.

En avril, les cours des vaches allaitantes et des jeunes bovins poursuivent leur chute. Fin avril, le cours s'établit à 3,79 € le kilo net pour le jeune bovin de type U et à 3,62 € pour la vache allaitante de type R. Le nombre de vaches abattues augmente de 2 % par rapport au mois d'avril 2019. La demande est, en effet, toujours soutenue en viande hachée.

En mai, la fin du confinement profite aux cours qui affichent tous une tendance haussière. L'activité d'abattage est en retrait de - 0,6 % comparée à mai 2019. Ce sont 2,5 % de vaches en moins qui sont abattues dans la région.

En juin, le cours des vaches allaitantes fait un bond et dépasse celui de 2019. Les prix sont dopés par la reprise de la restauration hors-domicile. Les nombres de vaches et de génisses abattues dépassent respectivement de 23 et 26 % ceux enregistrés en juin 2019. Sur le terrain, la pousse de l'herbe s'affiche en retrait par rapport aux années précédentes. Les éleveurs doivent envisager de combler le déficit fourrager cet été ce qui peut les amener à mettre davantage de vaches à la réforme.

En juillet et en août, l'activité régionale d'abattage reste plus dynamique que celle de l'an passé, en progression respective de + 7 et + 4 % du nombre de vaches abattues. Le cours de la vache allaitante se maintient à un niveau supérieur de plus de 10 % par rapport aux deux années précédentes. Début août, il culmine à 4,17 € le kilo net pour la vache de type R. L'engorgement du marché continue à peser sur les cours des jeunes bovins. Dans les prairies, la pousse de l'herbe est très faible voire quasi-nulle. Les prairies souffrent fortement de la sécheresse et on observe des pertes de fonds.

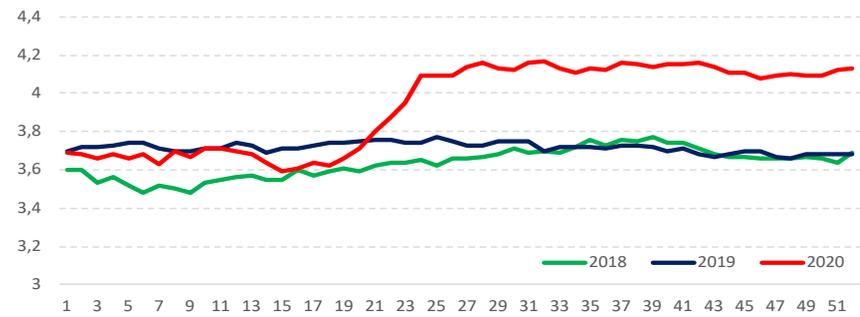
En septembre, seule l'activité d'abattage concernant les bovins mâles de plus de 12 mois baisse. Le secteur reste dynamique pour toutes les autres catégories de bovins. Les précipitations de septembre sont bénéfiques pour les prairies notamment sur la façade littorale. Ailleurs, il n'y aura pas ou peu de récolte d'automne. Seuls les troupeaux allaitants bénéficient de la repousse tardive automnale quand les précipitations n'entament pas la portance des sols.

L'offre importante sur les marchés conduit à une baisse des cours en fin d'année. Les exportations habituelles vers des pays touristiques comme la Grèce sont en recul en raison de la crise sanitaire (figures 23, 24, 25).

## Une conjoncture émaillée de crises sanitaires pour les porcs charcutiers

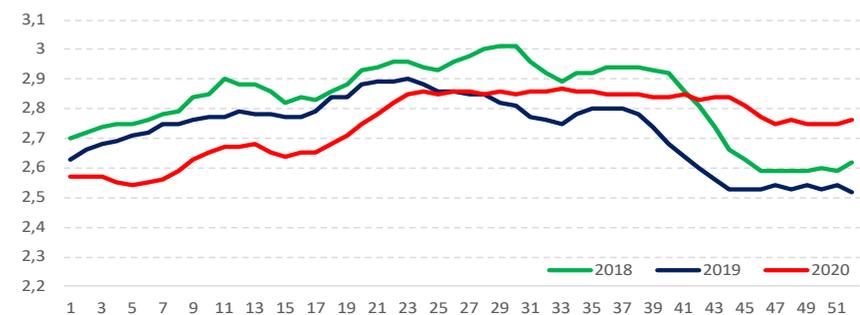
En début d'année, l'activité d'abattage des porcs charcutiers est moins dynamique que lors des deux années précédentes. Les cours sont bien orientés et supérieurs à ceux de 2019 grâce à la baisse de l'offre. Le

**Figure 23 -** Cotation du bassin Nord-Est de la vache de conformation R en entrée abattoir (en € par kg net)



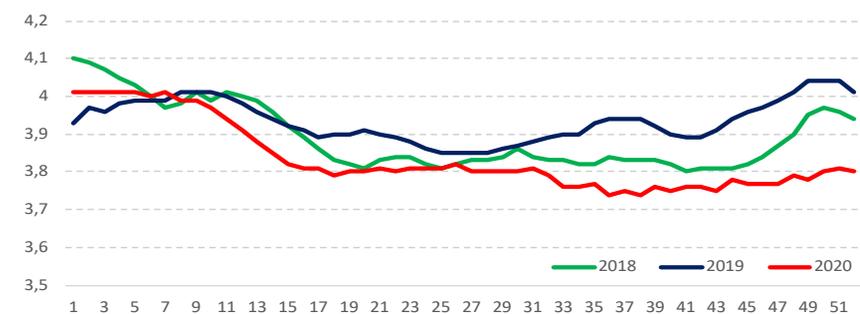
Source : FranceAgriMer

**Figure 24 -** Cotation du bassin Nord-Est de la vache de conformation P en entrée abattoir (en € par kg net)



Source : FranceAgriMer

**Figure 25 -** Cotation du bassin Nord-Est du jeune bovin de conformation U en entrée abattoir (en € par kg net)



Source : FranceAgriMer

cours en entrée abattoir du porc charcutier (classe E + S) ouvre l'année à 1,81 € HT le kg de carcasse soit une hausse du prix de 34 % par rapport à la même semaine de l'année précédente. Le marché intérieur est morose et la situation sanitaire nuit aux exportations françaises. La Chine reste notre principal débouché. Les mesures de confinement en mars infléchissent les cours mais ces derniers restent supérieurs à ceux de l'année précédente jusque fin avril. Les abattages repartent à la hausse en avril. En mai, ce sont 8 % de porcs charcutiers de moins qu'il y a deux ans et qui sont abattus dans la région. Cependant, les prix continuent de chuter et passent en dessous de ceux de 2019. En juin,

après le déconfinement, l'activité reprend progressivement et les prix se stabilisent à un niveau inférieur de près de 10 % comparés à ceux de la même période en 2019. La baisse d'activité en abattoir atteint 10 % en août comparée à celle du mois d'août 2018, mais ne permet pas une remontée des prix qui restent inférieurs d'environ 15 % à ceux de l'année précédente. A l'automne, la peste porcine africaine affecte le territoire allemand, avec des conséquences sur la capacité du Pays à exporter. La Chine importe moins qu'auparavant. L'Allemagne, l'Espagne ou la Belgique proposent des pièces de découpe à prix bas sur le marché français. En novembre, les prix poursuivent leur baisse et

tombent à 1,42 € le kg HT en raison du deuxième confinement. Fin novembre, ils sont inférieurs de 25 % comparés aux valeurs de l'année précédente à la même période. La concurrence entre les pays du marché communautaire est accrue. La Chine en profite pour comprimer ses prix à l'importation. Sur les dix premiers mois de l'année, près de 480 000 porcs charcutiers sont abattus dans la région. Cela représente 5 000 têtes de moins qu'en 2019 (figures 26 et 27).

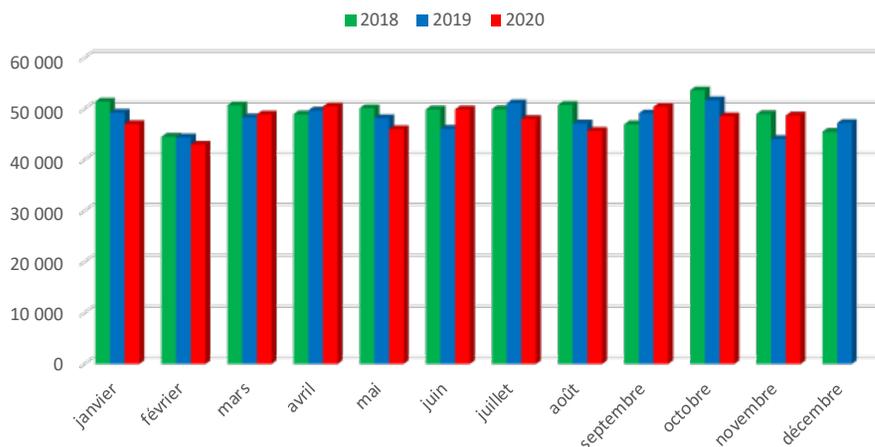
## La situation économique des exploitations poursuit sa progression en 2019

(Les données du réseau d'information comptable agricole - RICA - utilisées sont au stade définitif pour les exercices 2017 et 2018 et au stade provisoire pour l'exercice 2019)

Avec un excédent brut d'exploitation de 91 850 €, les résultats économiques de l'exercice 2019 poursuivent leur progression entamée en 2017 et flirtent avec les niveaux de l'exercice 2015. Il est à noter en parallèle qu'au niveau français, l'EBE 2019 est en légère baisse par rapport à 2018, du fait d'une diminution de la production, non observée au niveau régional.

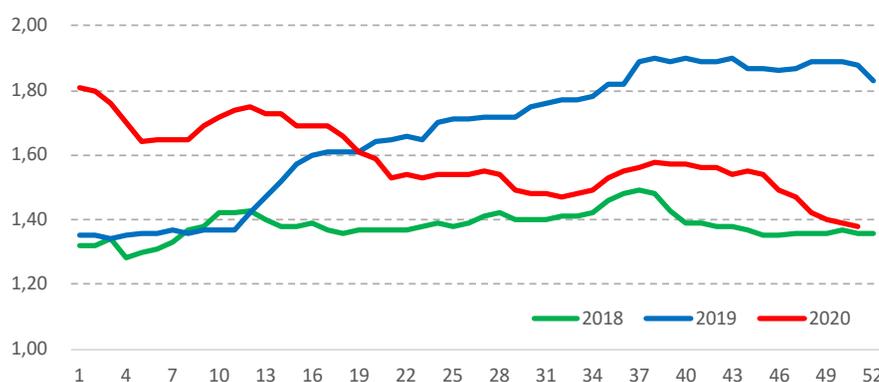
En 2 ans, la valeur ajoutée régionale hors fermage augmente de 10 %. Cette progression est dix fois plus élevée que celle de la métropole. Dans le même temps, l'excédent brut d'exploitation croît de plus de 7 %. Parallèlement les remboursements de capital emprunté

Figure 26 - Abattage des porcs charcutiers dans les Hauts-de-France



Source : Agreste - diffaga

Figure 27 - Cours du porc charcutier entrée abattoir (cours production) porc carcasse Lille classe E + S (en € HT le kg)



Source : FranceAgriMer - RNM

à long et moyen terme diminuent de 34 % pour les exploitations de la région. Le taux d'endettement des exploitations baisse de plus de 8 % en 2 ans. Cette amélioration du niveau

d'endettement des exploitations permet aux structures agricoles régionales d'atteindre un taux d'endettement équivalent au taux à l'échelle nationale.

Figure 28 - Principaux résultats économiques des exploitations agricoles

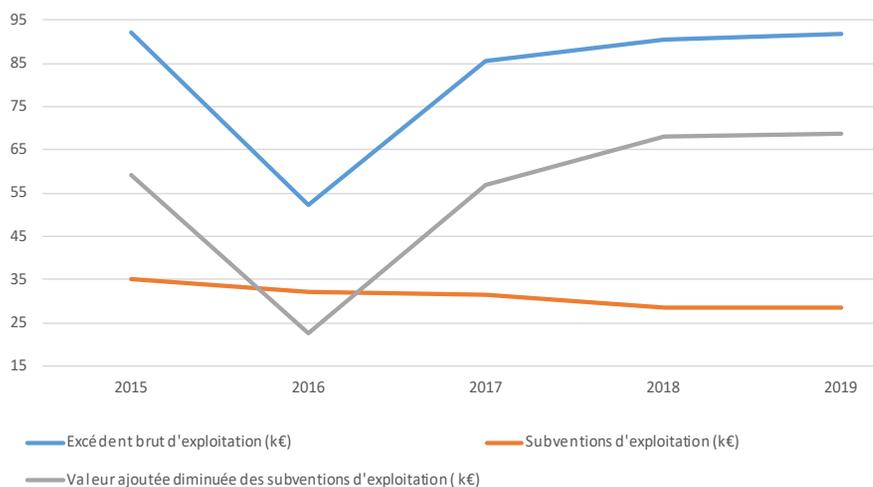
Résultats économiques	France métropole			Hauts-de-France		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
<i>moyenne en millier d'euros</i>						
<b>Production de l'exercice (nette achats animaux)</b>	<b>196,72</b>	<b>205,09</b>	<b>202,71</b>	<b>238,05</b>	<b>255,97</b>	<b>261,67</b>
Charges d'approvisionnement	69,96	72,15	72,67	91,27	95,25	98,97
<b>Valeur ajoutée hors fermage</b>	<b>72,09</b>	<b>75,73</b>	<b>72,84</b>	<b>88,26</b>	<b>96,43</b>	<b>97,37</b>
Subventions d'exploitation	30,47	29,27	30,05	31,56	28,50	28,57
Fermage, métayage	14,12	14,16	13,87	22,06	22,23	22,14
Charges de personnel	15,31	15,15	14,16	11,43	11,77	11,55
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>73,16</b>	<b>76,20</b>	<b>75,12</b>	<b>85,45</b>	<b>90,56</b>	<b>91,85</b>
Remboursements en capital emprunts à LMT	27,33	26,99	27,77	39,40	36,69	25,89
Charges sociales de l'exploitant	9,36	10,33	10,77	9,36	11,55	11,14
Charges financières	1,67	2,34	3,10	2,69	1,42	3,04
<b>Revenu disponible</b>	<b>34,80</b>	<b>36,55</b>	<b>33,47</b>	<b>34,00</b>	<b>40,90</b>	<b>25,76</b>
Taux d'endettement moyen (en %)	43	42	41	45	45	41

Source : Agreste - RICA 2017 - 2018 définitif et 2019 provisoire

La réforme de la politique agricole commune a pour effet une baisse des subventions d'exploitation allouées aux producteurs de la région. Cette diminution impacte mécaniquement l'excédent brut d'exploitation. Cependant, ce dernier progresse même si le niveau moyen des subventions diminue. La valeur moyenne des fermages et des charges de personnel ayant augmenté jusqu'en 2018 dans la région, la progression de l'EBE dépend essentiellement de l'accroissement de la production de l'exercice.

Le prix des fermages moyen par hectare est plus élevé dans la région qu'en métropole. L'Aisne bénéficie de la présence des AOP Champagne et coteaux champenois. De plus, la région dispose de terres à fort potentiel agronomique et d'une présence moindre de prairies. Cette particularité explique le recours plus bas à la main d'œuvre que dans la métropole. Les exploitations de grandes cultures fortement mécanisées emploient peu. Même si l'EBE moyen est 23 % plus élevé dans la région comparé à la métropole, il reste inférieur à 29 120 € pour un quart des exploitations et à 63 120 € pour la moitié d'entre elles. Ces différences se resserrent pour le revenu disponible qui s'élève en moyenne à 38 285 €. Un quart des exploitations de la région ont un revenu disponible inférieur à 2 873 € par an. Pour la moitié d'entre elles, il reste inférieur à 22 234 €. Enfin, l'excédent brut d'exploitation de l'exercice 2019 est supérieur à celui de l'exercice précédent pour seulement 46 % des exploitations. Pour la plupart de ces exploitations, la croissance de l'EBE dépasse 15 milliers d'euros même si, en moyenne, le gain dépasse 33 900 €.

**Figure 29 - Evolution de l'excédent brut d'exploitation comparé aux subventions d'exploitation**



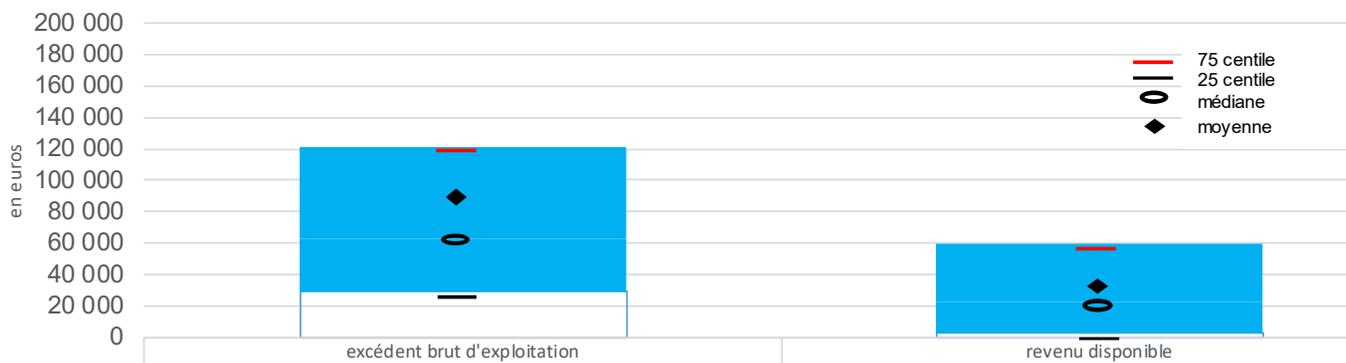
Source : Agreste - RICA 2017 - 2018 définitif et 2019 provisoire

**Figure 30 - Répartition des charges par hectares des moyennes et grandes exploitations agricoles**

€/ha de SAU	France		Hauts-de-France	
	2018	2019	2018	2019
<b>Charges d'approvisionnement</b>	<b>805</b>	<b>819</b>	<b>878</b>	<b>940</b>
dont :				
Engrais et amendement	126	137	182	203
Semences et plants	92	94	154	165
Produits phytosanitaires	115	112	199	203
Aliments du bétail	283	291	215	223
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Travaux pour cultures et élevage	152	156	147	160
Entretien, réparations	109	109	110	118
Fermages	158	156	210	210
Assurances	84	86	88	91
Impôts et taxes	25	25	29	28
Charges de personnel	169	160	111	110
<b>Charges financières</b>	<b>38</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>33</b>
<b>Charges sociales de l'exploitant</b>	<b>115</b>	<b>121</b>	<b>109</b>	<b>122</b>

Source : Agreste - RICA 2017 - 2018 définitif et 2019 provisoire

**Figure 31 - Variabilité de l'excédent brut d'exploitation et du revenu disponible en Hauts-de-France**



Source : Agreste - RICA 2017 - 2018 définitif et 2019 provisoire

## Estimations des grandes cultures par département

surface (ha)	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
production (quintaux)						
Blé tendre d'hiver	168 500	106 500	144 390	159 460	183 920	762 770
	13 985 500	9 798 000	11 695 590	14 670 320	16 736 720	66 886 130
Orge et escourgeon d'hiver	20 350	11 420	25 375	22 090	23 855	103 090
	1 566 950	959 280	1 877 750	1 855 560	2 027 675	8 287 215
Orge de printemps	31 070	3 050	13 850	9 070	11 295	68 335
	1 584 570	167 750	706 350	498 850	609 930	3 567 450
Maïs grain	22 140	16 305	17 515	8 975	10 215	75 150
	1 477 100	1 385 925	1 238 450	762 875	861 660	5 726 010
Colza d'hiver	45 370	9 050	36 845	16 335	30 035	137 635
	1 451 840	334 850	1 215 885	604 395	1 051 225	4 658 195
Pois protéagineux	6 898	635	10 240	1 412	6 050	25 235
	234 532	22 225	358 400	49 420	217 800	882 377
Féveroles	2 366	400	1 370	650	1 065	5 851
	89 908	16 800	47 950	27 950	40 470	223 078
Maïs fourrage et ensilage	11 915	29 250	10 070	35 010	21 725	107 970
	1 692 190	4 533 750	1 440 010	5 426 550	3 217 300	16 309 800
Betterave industrielle	62 980	24 125	37 485	38 495	46 345	209 430
	37 788 000	19 782 500	19 492 200	31 565 900	34 897 785	143 526 385
Pomme de terre féculé	3 145	320	2 115	1 540	8 360	15 480
	1 352 350	146 240	934 830	703 780	3 862 320	6 999 520
Pomme de terre de consommation	11 905	31 950	4 760	27 260	27 180	103 055
	4 972 890	13 968 000	2 018 240	11 858 100	11 796 120	44 613 350

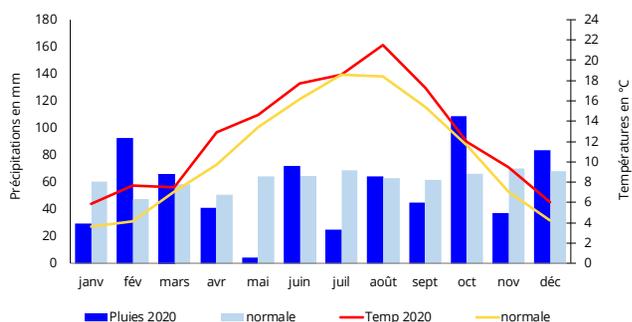
Source : SRISE - DRAAF

## MÉTÉOROLOGIE

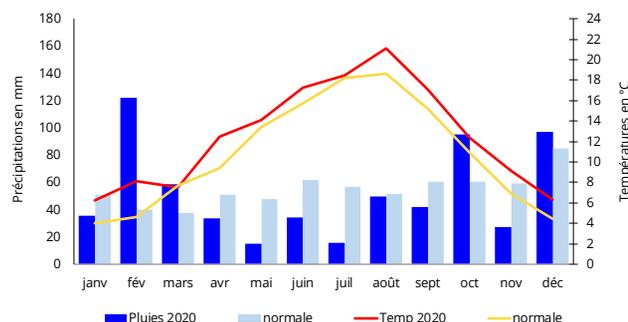
Les températures moyennes sont au-dessus de la normale\* durant toute l'année 2020. Après une fin d'hiver 2019-2020 très humide, la sécheresse s'installe globalement jusqu'à la fin de l'été.

\* température normale égale température moyenne sur la période de référence 1981-2010

Station de LILLE - Lesquin - Températures et précipitations



Station d'AMIENS - Glisy - Températures et précipitations



Source : MétéoFrance

## Sources

**SSP** : Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

**SAA** : Statistique agricole annuelle, Agreste, SSP (données historiques de production et de surface)

**FranceAgriMer** : L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer est un office agricole français qui assure le suivi de l'ensemble des marchés et des filières agricoles.

**Douanes françaises** : Données du commerce extérieur

**RNM** : Réseau des Nouvelles et des Marchés qui recense les prix des produits agricoles et alimentaires frais et des fleurs. Le RNM est hébergé au sein de l'établissement FranceAgriMer.

**EML** : Enquête Mensuelle Laitière réalisée par FranceAgriMer visant à calculer des indices de production sur le lait.

## Définitions

**Rendement par hectare à 16° S** : Le rendement par hectare de la culture betteravière est fonction de la richesse en sucre des betteraves et des quantités produites, ce rendement peut être évalué en tonnes de betteraves par hectare ramenées à une richesse saccharine standard de 16 (au moyen d'un barème d'équivalence).

**Porcs classe E + S** : Porcs dont la teneur en viande maigre est supérieure à 55 %.

**Abattages contrôlés CV/JA** : Les abattages contrôlés bruts mesurent le nombre de têtes et le poids en tonnes des carcasses produites dans les abattoirs publics ou industriels contrôlés par les services vétérinaires. Les résultats des abattages mensuels bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffère selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

**IPPAP** : Indice des prix des produits agricoles à la production qui mesure mensuellement l'évolution des cours français à la production. Cet indice permet d'agréger les prix moyens mensuels de différentes variétés.

**IPAMPA** : Indice des prix d'achat des moyens de production agricole.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France  
Service régional de l'information statistique et économique  
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069  
80094 Amiens cedex 3

Directeur régional : Björn DESMET  
Directrice des publications : Emilie HENNEBOIS  
Rédactrice : Sandra DELABY  
Composition : Monique LECUT  
ISSN : 2644 - 9307  
© Agreste 2021

